

En Palestine comme en Europe, la majorité des Palestiniens que j'ai rencontrés m'ont moins parlé d'une « paix » sans contenu aux contours abstraits que d'un attachement à une certaine idée de la « justice », ou de la nécessité de la reconnaissance du « droit au retour des réfugiés »¹ et de la « libération de la Palestine ». Cette « libération de la Palestine » signifiant pour eux la fin du sionisme, entendu comme le démantèlement de l'État israélien séparatiste. Il n'y a pas la Palestine d'un côté et Israël de l'autre, ni la possibilité de faire exister deux États dans le même pays. En outre, comme l'ont écrit des jeunes du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP) que j'ai rencontrés dans le camp de réfugiés d'Aïda (près de Bethléem) :

Depuis toujours, nous combattons et combattrons l'occupation sioniste, non pas la présence juive en Palestine.

En 2013, à Gaza, je rencontre Haïdar Eid, professeur de littératures post-coloniales et post-modernes à l'université Al-Aqsa. Haïdar Eid fait, par ailleurs, partie de ces militants qui ont vu dans l'émergence de la campagne de Boycott l'occasion de faire exister une coalition dépassant le cadre des différentes factions palestiniennes. Haïdar est représentant du Boycott National Committee (BNC) à Gaza et ses analyses sont frappantes de limpidité. L'accès à son discours pourrait permettre à nombre d'Occidentaux de passer de l'illusion d'avoir face à soi deux armées en guerre à la conviction que ceux qui occupent la Palestine doivent en payer le prix. Pour lui, Israël est un État raciste d'apartheid avec lequel il n'y a aucune possibilité de dialogue. Le seul message à envoyer est celui de la campagne BDS, du boycott des entreprises et des institutions officielles israéliennes, des pressions sur les entreprises du monde entier pour des désinvestissements frappant l'économie israélienne, et de la revendication de sanctions contre l'État israélien jusqu'à ce

1. Expulsés par les sionistes de leurs villes et villages d'origine de 1947 à 1953, puis en 1967 ou plus récemment, les réfugiés palestiniens sont aujourd'hui plus de cinq millions à travers le monde. Seuls, deux millions d'entre eux ont trouvé refuge dans un autre endroit de Palestine. La Résolution N°194 de l'ONU, consacrant leur droit au retour sur leurs terres (y compris quand celles-ci se situent dans l'actuel « territoire israélien ») n'a jamais été appliquée.

que la réalisation des droits des Palestiniens soit imposée, le plus significatif étant le Droit au retour. Israël s'étant rendu coupable de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes de nettoyage ethnique, les mouvements palestiniens et leurs soutiens devraient lutter afin que tous les dirigeants israéliens, les généraux et les soldats impliqués soient jugés par la CPI (Cour Pénale Internationale). Pour signifier une rupture claire avec les compromissions des dirigeants des pays arabes, les organisations de la résistance palestinienne et leurs soutiens devraient, selon Haïdar, exiger que tous les responsables, israéliens comme égyptiens, qui ont imposé le blocus étouffant Gaza et sa population, soient eux aussi déferés à La Haye.

Haïdar Eid explique lui aussi, qu'en plus de ne pas être souhaitable en raison de son caractère séparatiste et donc raciste, la création d'un État palestinien sur les 22 % du territoire de la Palestine historique reconnu comme palestiniens par le droit international, a été rendue impossible par l'érection du mur de séparation, l'implantation des colonies et la politique d'expansion territoriale menée par Israël depuis sa création. Le mythe de la « solution à deux États », avec un État palestinien sans continuité territoriale et dépendant d'Israël, n'est pour lui que la réminiscence de la division de l'Afrique du Sud en bantoustans. Les démarches de l'Autorité palestinienne auprès de l'ONU pour faire reconnaître un État palestinien n'ayant aucun sens, Haïdar Eid souhaite que le processus entamé à Oslo visant à la création d'un État palestinien à côté d'Israël soit déclaré mort, avec effet immédiat, par les différentes composantes de la lutte de libération. Haïdar propose de substituer aux démarches de l'Autorité palestinienne le développement d'une stratégie pour l'établissement d'un État commun sur toute la Palestine historique, en considérant que ce projet du partage d'un pays (dans un cadre démocratique et laïque, insiste-t-il) est une proposition extrêmement généreuse faite aux colons par les colonisés.

Insistant à chaque occasion sur le fait que le mot d'ordre « deux États pour deux peuples » est tout simplement séparatiste et raciste, Haïdar démontre qu'il faudra choisir entre, d'un côté, un projet d'autodétermination (avec la possibilité de retour des réfugiés qui le souhaitent, le dédommagement des autres et la

construction de l'égalité) et, de l'autre côté, la perpétuation de l'apartheid. Haïdar aime aussi ironiser sur l'existence de l'Autorité palestinienne, créée à la suite des accords d'Oslo comme une « Autorité d'autogouvernement intérimaire », se réduisant de plus en plus à une police mise en place par l'occupant afin de déléguer la gestion d'une partie des Territoires occupés de Cisjordanie. Il nous rappelle que si Mahmoud Abbas est parfois présenté comme l'« homologue » de Barack Obama ou de François Hollande, le président de l'Autorité palestinienne, en plus de n'avoir aucun pouvoir sur Gaza contrôlé par le Hamas depuis 2006 et d'être sans légitimité depuis l'expiration de son mandat en 2009, n'a pas le droit de se rendre à Jérusalem : *« Israël lui interdit de se rendre dans notre capitale... Il est président de quoi ? Des bantoustans ? »*

Haïdar Eid n'est pas non plus très tendre avec le Hamas. Il lui reproche notamment d'avoir participé, en 2006, à des élections organisées sous occupation et excluant de fait les réfugiés qui constituent la majorité du peuple palestinien. Puis d'avoir, à la suite de sa victoire électorale, instauré son propre gouvernement sur les 2% de la Palestine historique que représente territorialement la Bande de Gaza. Les tentatives d'édifier un État sous occupation lui semblent vouées à l'échec, en plus de comporter un risque d'éloigner les Palestiniens de la lutte pour la libération de leur pays.

CHAPITRE 3

C'est donc en 2013 que je suis parti pour Gaza. J'avais envie de retourner en Palestine après les six mois passés à travailler à Paris et à Londres pour le compte de la campagne BDS. L'ouverture de la frontière entre l'Égypte et la Palestine qui a fait suite à la chute de Moubarak et à l'élection des Frères musulmans en Égypte fut enfin l'occasion de se rendre à Gaza. Le fait que la Bande de Gaza est la seule partie de la Palestine possédant une frontière non contrôlée par l'occupant fut déterminant dans mon choix. Ayant fait l'objet d'une garde à vue à Jérusalem, en 2010, après m'être opposé aux expulsions de familles palestiniennes, je ne souhaitais pas courir le risque que l'occupant israélien m'interdise toute entrée dans les 98% de la Palestine historique où il en a le pouvoir.

Il faut, lorsqu'on est étranger, disposer d'un emploi à Gaza pour espérer passer la frontière égypto-palestinienne. L'Égypte souhaite, en effet, limiter le nombre de passages et les autorités de Gaza être rassurées quant aux profils et intentions des différents résidents occidentaux. J'ai donc mis à profit ma licence de lettres modernes pour proposer d'enseigner le « Français Langue Étrangère » à l'Université Al-Aqsa, l'une des cinq universités de Gaza.

J'étais angoissé avant mon départ. Peut-être étais-je un peu trop influencé par le fait qu'à l'inverse de Jérusalem ou de Bethléem, Gaza est, dans les représentations occidentales, l'un des symboles de l'altérité. Médiatiquement, Gaza existe assez peu en dehors des périodes de massacres et, avant mon départ, ma seule connaissance de l'endroit était liée à la froideur des ouvrages historiques.